

C. Di Antonio : « Aider les jeunes à se loger »

C'est l'une des priorités pour le ministre dourois dans la nouvelle majorité wallonne MR-cdH

Carlo Di Antonio reste ministre dans la nouvelle majorité MR-cdH du gouvernement wallon. Le Dourois conserve ses anciennes compétences et reprend les travaux publics en plus, matière qu'il avait déjà gérée de 2011 à 2014. Il compte bien finaliser plusieurs dossiers de Mons-Borinage en termes de mobilité.

ENTRETIEN
Carlo Di Antonio
Ministre wallon (cdH)

↳ **Quelles seront précisément vos compétences dans cette nouvelle majorité ?**

Mes compétences portent sur l'environnement, l'aménagement du territoire, les travaux publics et la mobilité. Je conserve également le bien-être animal. Cela fait beaucoup ! Le travail sera colossal.

↳ **Dans quel état d'esprit êtes-vous après l'annonce du nouveau gouvernement wallon ?**

Tout cela est enthousiasmant mais nous allons devoir être très rapides pour lancer les nouvelles politiques décidées. On a un bon accord de gouvernement mais nous n'aurons que 22 mois pour convaincre (NDLR : on vote pour les parlements régionaux et communautaires en mai 2019).
↳ **Vous retrouvez une matière importante que vous aviez déjà gérée auparavant, les travaux publics.**

Effectivement. Benoît Lutgen avait lancé le « plan routes », moi j'ai lancé les premiers chantiers en 2012. C'est une matière que je connais bien. Il ne me faudra pas beaucoup de temps pour me replonger dans les dossiers.

↳ **Les communes de Mons-Borinage peuvent se réjouir de votre retour pour les travaux publics... ?**

On est toujours un peu plus attentif à sa région, même si nous devons bien sûr veiller à une répartition des chantiers à travers toute la Wallonie.

↳ **Justement, quels sont les chantiers que vous allez**

poursuivre ?

J'ai bon espoir de terminer enfin la jonction ferroviaire Valenciennes-Quévrain, ce qui représente 1.700 mètres de voies. Ce type d'investissement ferroviaire entre dans les compétences wallonnes. Je suivais déjà le dossier avec mon collègue Maxime Prévot (ex-ministre des travaux publics). La partie française coûtera 17 millions, pour nous ce sera seulement 3 millions €. Suivent d'autres dossiers comme la prolongation de l'axiale boraine, le contournement d'Hornu — j'avais lancé les études, maintenant il faut passer aux travaux —, et la route de Wallonie entre Ghlin et Baudour.

↳ **Dans l'accord du nouveau gouvernement, quelle a été pour vous personnellement la priorité, le dossier pour lequel il fallait à tout prix un engagement avec le partenaire MR ?**

Même si cela ne fait pas partie de mes compétences, je citerai le logement. Pour moi, il fallait absolument que nous puissions proposer une aide — fiscale et en

avance — pour que les jeunes couples puissent acheter leur premier logement. Sur un logement en vente à 200.000 €, il faut ajouter 60.000 € de frais annexes. Cela constitue un frein pour l'acquisition. Dans notre région, on voit plein de maisons à vendre qui ne trouvent pas d'acquéreur.

Désormais, la Région wallonne donnera sa caution auprès de la banque pour l'obtention d'un prêt financier. C'est le même principe que dans l'agriculture où la Région wallonne se porte garante pour certains investissements.

Il faut aider les gens à acquérir un logement, cela participe à leur émancipation, à leur qualité de vie.

↳ **Une avancée impossible avec le partenaire PS ?**

Je n'ai jamais eu de problème avec mes anciens collègues PS. Mais pour ce dossier, la priorité des socialistes était le logement social.

●

CL.W.

Isabelle Galant (MR) « Je ne m'y attendais pas du tout »

Willy Borsus en partance du gouvernement fédéral pour devenir ministre-président du gouvernement wallon cède son poste à Denis Ducarme. Ce jeu de chaises musicales permet du coup à Isabelle Galant, deuxième suppléante sur la liste MR en 2014, de devenir députée fédé-

rale. Une « promotion » à laquelle la conseillère communale de Lens — qui fut aussi bourgmestre de 2012 à avril 2015 — ne s'attendait absolument pas !

C'est sa sœur Jacqueline — bourgmestre de Jurbise et députée wallonne — qui lui a annoncé la nouvelle ce mercredi ma-

tin. « *Il peut se passer plein de choses après une élection, m'avait déclaré Olivier Chastel en 2014* (NDLR : alors qu'elle se présentait pour la première fois), *c'est ce qui arrive aujourd'hui !* », commente-t-elle. Actuellement employée par le SPF Finances à Nivelles, Isabelle Galant, par ailleurs conseillère provinciale,

sera d'office en congé. Ce poste de députée, c'est une revanche sur le maïorat qu'elle a perdu ? « *En tout cas, ce souvenir ne sera jamais adouci ! J'espère simplement être un relais pour ma commune. Je compte sur les conseils de ma sœur qui a été au parlement fédéral de 2003 à 2014.* » ●

CL.W.

Pourtant dans la course G-L. Bouchez: grand perdant

Ce mercredi en début de matinée, certains libéraux espéraient bien voir leur chef de groupe montois parmi les nouveaux ministres régionaux. Raté ! Même s'il ne le dit pas, Georges-Louis Bouchez est déçu : « *Je ne vais pas*

me réjouir, c'est clair. Il y avait cinq personnes pour quatre places... Cela dit, au moment de la rupture de majorité en avril 2016, on m'annonçait mort ! Le fait que je sois ministrable aujourd'hui est du bonus. » ●

TRANSFERT DES PROVINCES

« Des emplois seront perdus... »

Le nouveau gouvernement wallon à peine dévoilé, ce mercredi, le député provincial Serge Hustache n'a pas tardé à réagir en envoyant une note à la nouvelle ministre chargée des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue (MR). Il faut rappeler que la suppression des provinces constitue l'un des engagements de la nouvelle majorité MR-cdH.

« Nous espérons engager avec elle un dialogue franc et positif, explique le député provincial PS. Il est illusoire et erroné d'annoncer que ces décisions – de suppression ou de réforme – n'auront aucun impact sur l'emploi. Pour les agents provinciaux, le monde ne sera assurément pas meilleur demain. »

Une analyse partagée au niveau syndical. Pour Laurent Dufrasne, CGSP-Admi, 75 % du personnel provincial est statutaire : *« Donc ces gens seront recasés, c'est une obligation. Mais si nous prenons l'exemple des espaces verts, dont la gestion reviendrait aux communes, les agents provinciaux pourraient maintenir leur job, mais c'est au niveau communal, par effet domino, que des emplois précaires, comme les statuts 'article 60', seraient perdus. Dans tous les cas, il faudra une majorité des deux tiers pour arriver à la suppression des provinces. Ce n'est pas pour tout de suite ! »*

Le projet visant à transférer les compétences des provinces à d'autres niveaux de pouvoir inspire les mêmes craintes à Sabine Libert, secrétaire régionale de la CGSP-Admi : *« Nous sommes franchement opposés à*

la suppression des provinces car c'est faire fi des spécialisations de cette institution, acquises depuis des années. »

Concernant l'emploi qui serait déplacé vers la Région wallonne ou la Communauté française, la syndicaliste se montre également sceptique : *« La Région wallonne a déjà elle-même des difficultés, donc entamer d'autres réformes de manière aussi abrupte me paraît très compliqué. Tout cela doit se négocier, nous serons très vigilants. »*

Pas question de laisser filer des matières publiques vers le secteur privé. C'est l'une des conditions imposées par le syndicat socialiste.

« POLITIQUE CLIENTÉLISTE »

Quant à l'argument suivi par les détracteurs de l'institution provinciale selon lequel le maintien des provinces reposerait sur le « clientélisme », Sabine Libert réplique : *« Ce sont des slogans sans fondements. Que je sache, les provinces ne sont pas dirigées par des majorités absolues. En Hainaut, c'est le PS et le MR qui gouvernent. C'est une injure au personnel de dire que l'institution est le reflet d'une politique clientéliste alors qu'elle rend des services aux citoyens dans des secteurs comme le tourisme, la culture, le sport, le social ou encore l'enseignement ! »*

Il faut souligner que si l'on parle aujourd'hui de la suppression des provinces, à ce stade, il ne s'agit que de déclarations politiques. Le processus risque d'être encore très long. ●

CL.W